



COMPTABLE TAXATEUR DEVENEZ COLLABORATEUR DES OFFICES DE NOTAIRE

L'enseignement proposé par l'Institut des Métiers du Notariat de Lyon s'inscrit dans une **optique de spécialisation**.

Pour en savoir plus : www.enlyon.org ou www.notaires.fr / Les formations et les métiers

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Assurer la comptabilité de l'office et la gestion sociale du personnel (établissement des paies, gestion des congés, etc.), établir la facturation des actes notariés et des prestations notariales (calcul des impôts et de frais d'acte).

NATURE DE LA FORMATION

- 600 heures réparties sur une année universitaire.
- Stages professionnels de 1 mois et demi.

CONDITIONS D'ADMISSION ET COUT DE LA SCOLARITE

- Candidatures ouvertes aux titulaires du BTS Comptabilité ou Notariat ou autres diplômes équivalents - Sélection sur dossier.
- Coût de la scolarité : 1.900 euros (tarif 2010 / 2011). Possibilité de prise en charge (Fongecif, Pôle emploi).

PROCEDURE POUR LE DEPOT DE CANDIDATURE

Les personnes intéressées doivent demander par écrit ou mail un dossier de candidature à compter du 15 mars 2011 auprès du secrétariat de l'Institut des Métiers du Notariat de Lyon :

**I.M.N. DE LYON
18, rue Chevreul – 69007 LYON**

Téléphone : 04.78.78.70.64. – Télécopie : 04.72.80.01.72. – Email : imn@infraja.fr